



**EMPLOI ! SALAIRE ! Conditions de travail !
Garanties collectives !
NE LAISSONS PAS FAIRE !
PUBLIC – PRIVÉ RASSEMBLONS - NOUS !**

C'est au pas de charge que MEDEF et gouvernement « conpirent » pour élaborer et légiférer des mesures antisociales. Toutes les catégories de salariés sont touchées.

Ce qu'ils ne peuvent obtenir par la signature d'accords interprofessionnels entre syndicats et patronat, ils l'obtiennent par la loi, grâce à la majorité parlementaire toute acquise à une politique ultra-libérale.

- ▶ Principe de faveur (entre la loi, l'accord de branche ou d'entreprise, c'est le texte le plus favorable au salarié qui s'applique) remis en cause par la loi Fillon sur le dialogue sociale de mai 2004.
- ▶ Banalisation des licenciements par la mise en place des accords de méthode court-circuitant le Comité d'Entreprise (loi Larcher intégrée à celle sur la cohésion (anti)sociale votée le 7 décembre 2004)
- ▶ Généralisation de la précarité du travail.
- ▶ Et aujourd'hui, sous prétexte de compétitivité, concurrence, etc.. une nouvelle attaque contre les 35 h 00 est portée. Que peuvent en penser ceux qui n'en bénéficient toujours pas ?

LIBERTÉ DISENT – ILS !!

A travers son « contrat 2005 » Raffarin prétend donner plus de liberté aux salariés ! Ceux-ci pourraient « choisir leur temps de travail (comprendre : faire des heures supplémentaires) pour gagner plus ». Si tel est le cas, pourquoi maintenir une grande masse de salariés dans des contrats inférieurs à la durée légale (dans le public comme le privé) alors que ces salariés veulent précisément gagner plus en travaillant plus. Pourquoi majorer les heures supplémentaires (quand elle sont payées) de 10% seulement pour celles effectuées de la 36^{ème} à la 40^{ème} dans les entreprises de moins de 20 salariés quand on prétend vouloir faire gagner plus aux salariés. Tout cela n'est que foutaise et tromperie. L'objectif est d'augmenter le contingent des heures supplémentaires passant de 180 à 220 heures à moindre coût pour l'employeur.

Gouvernement et patronat comptent modifier le Compte Épargne Temps (actuellement 22 jours épargnés à prendre dans les 5 ans) pour donner la possibilité de transformer la totalité des jours de repos en salaire sans véritable choix pour les salariés puisque les dispositions seront négociées par branche ou entreprise. La seule liberté qu'auront les salariés, c'est de répondre aux exigences de l'employeur qui fera de ces dispositions une véritable variable d'ajustement qui conduira par voie de conséquence à des salaires « variables ».

- ▶ Toutes ces dispositions s'ajoutent à l'ensemble des coups portés depuis quelques années (conditions de départ à la retraite aggravées pour tous -âge et niveau-, réforme de la Sécurité commençant à faire apparaître ses premiers effets néfastes, suppression d'un jour férié, diminution des salaires liée entre autre à l'augmentation des prélèvements, etc..).

SEULS LES SALARIÉS PAYENT UN LOURD TRIBU DE CETTE POLITIQUE

☉ Le nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté est pour la première fois reparti à la hausse et même les salariés ayant un emploi ne sont plus épargnés par la pauvreté.

Coté patronal, les choses se passent beaucoup mieux

☉ En 10 ans les profits distribués aux actionnaires ont augmenté de 74% contre une augmentation moyenne de 8% pour les salaires

☉ Les exonérations de cotisations sociales s'élèvent à 17 milliards d'euros par an -6 fois plus qu'il y a 10 ans-

Mais les salariés ne veulent plus accepter l'inacceptable. En ce début d'année le climat social bouge et se modifie. Salaires, emploi, temps de travail, services publics s'affirment comme des sujets de préoccupation majeurs.

UNE NOUVELLE ETAPE

Faire prendre en compte les aspirations des salariés, c'est le sens de l'appel unitaire lancé pour le 5 février par la CGT, la CFDT, la CFTC, Force Ouvrière auxquelles se joignent la FSU, l'UNSA et SUD Solidaire :

→ pour relancer l'emploi, maintenir la réduction du temps de travail et gagner de véritables garanties collectives

→ pour augmenter les salaires, relancer la consommation, former massivement les salariés et développer les qualifications

→ pour combattre les inégalités et développer la solidarité en s'appuyant sur les services publics garants de l'égalité de traitement de tous les citoyens

EN CREUSE

Les organisations syndicales CGT, FSU, FO,
CFDT, UNSA, Solidaires appellent à un

RASSEMBLEMENT

5 Février 2005

**à 10 h 00 devant l'Hôtel de Ville
de Guéret**